



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E17412

VALABLE JUSQU'AU 11/11/2025

ÉDITÉ LE 21/11/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/07/1996

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 08/02/2002
20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Siret : 408 431 542 00021

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 2105347

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 177603475 Q 001

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 177603475 Q 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2024

Raison sociale : PLOMBERIE ELECTRICITE CHAUFFAGE COUVERT

26 RUE DU BOIS DE LA REMISE
ZA DU TREMBLAY
91480 VARENNES-JARCY

Téléphone : 01 69 00 08 08

Fax : 01 69 00 24 50

Portable : 0686796627

Site Internet : <http://pecc-sarl.com>

E-mail : agence@h2opec.fr

Responsabilité légale :
LE NOX XAVIER GÉRANT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	19/11/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	17/10/2024
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	29/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSANT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSANT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.